



**FOOT A EFFECTIF REDUIT**

**FOOT ANIMATION**

**REGLEMENTS U11 & U13**

**FUTSAL / FESTIVAL U11 / FESTIVAL U13 PITCH / RENCONTRES**

RAPPEL DES REGLEMENTS :

**1. CHALLENGES**

**Lorsque les clubs s'engagent dans les différentes MANIFESTATIONS, ils le font sur volontariat et s'engagent à respecter, les dates des différents tours et finales.**

Les clubs qui ne respecteront pas leurs engagements seront sanctionnés par des amendes. S'ils se désistent pour s'engager dans d'autres compétitions (ex : tournoi) ou quand ils ne se déplaceront pas lors des :

- 1) 3 premiers tours FUTSAL et des Finales Départementales
- 2) 2 premiers tours du FESTIVAL U11 et de la Finale Départementale.
- 3) 2 premiers tours du FESTIVAL U13 PITCH et de la Finale Départementale

S'il y a problème pour respecter ces règlements, les clubs devront s'adresser directement au DISTRICT par les boîtes mail officielles de leur club et non plus via les responsables secteurs. Les demandes (par mail ou courrier) non officiels seront non avenues. Les courriers et mail au Président de la Commission sans passer par le secrétariat du DISTRICT seront également irrecevables.

Pour information, l'amende sera de **35 euros** si récidive dans une seconde compétition de la même saison **50 euros**.

**2. Rencontres U13**

- a) Il est interdit de faire jouer un joueur de la catégorie supérieure en U13 sauf les joueuses U14F
- b) Règlements identiques aux règlements du foot à 11 jeunes
- c) Pour ce qui concerne les reports de rencontres, identique au foot à 11 jeunes – le report pour tournoi est irrecevable et sera sanctionné, par une amende **35 euros (sauf si la rencontre est avancée avec accord des 2 clubs)** (secteur et district).

La décision sera prise par le DISTRICT et ses commissions compétentes et non par le responsable secteur, ce dernier ne fera que faire suivre les dossiers

- d) Pour les U13 DISTRICT, en cas de report le même imprimé est à utiliser que pour le foot à 11 jeunes avec accord des 2 clubs. Pour les U13 évoluant en secteur faire parvenir un accord écrit des 2 clubs au responsable du secteur

Copies : secrétariat, président du District, commission FAER, technique.

- e) Si une rencontre ne va pas à son terme suite à un problème autre que des intempéries, convocations par les commissions compétentes des dirigeants cités sur la feuille de rencontre suivant la gravité des faits. Que se soit une équipe DISTRICT ou SECTEUR.

### **3. Rencontres U11**

- a) Il est interdit de faire jouer un joueur de la catégorie supérieure en U11 sauf les joueuses U12F
- b) Pour ce qui concerne les reports de rencontres identique aux U13 évoluant en secteur – le report pour tournoi est irrecevable et sera sanctionné, par une amende **35 euros (sauf si le match est avancé avec accord des 2 clubs)**

La décision sera prise par le DISTRICT et ses commissions compétentes et non par le responsable secteur, ce dernier ne fera que faire suivre les dossiers

### **4. Licences**

**Un joueur ne possédant pas de licence n'a pas le droit de jouer, tous les ans nous sommes obligés de faire des contrôles.**

Pour rappel quand votre dossier est parvenu à la ligue

- a) Il peut être rejeté = licence NON VALIDEE
- b) Il peut être VALIDE le joueur peut jouer bien que vous n'avez pas reçu le carton
- c) Il peut être VALIDE, vous avez reçu le carton, le joueur peut jouer

Ceci est valable pour tous les JOUEURS de l'U6 à l'U13 et **passible d'une amende.**

### **5. Feuilles de matches**

- a) Toutes les feuilles de rencontres doivent être remplies en amont.
- b) Tous les dirigeants et tous les éducateurs figurant sur les feuilles de rencontres doivent être licenciés.
- c) Attention – pour qu'un dirigeant figure dans la case EDUCATEUR il doit avoir un diplôme validé et une licence, sinon ce n'est pas éducateur. Le terme éducateur ne peut être employé que pour les personnes possédant un diplôme.
- d) Tous les dirigeants sont en droit d'effectuer une vérification de licences, ce n'est pas un délit que de le faire, cela évite souvent de voir des U13 évoluer en U11 ou 1 joueur supplémentaire sur la touche et dont le nom ne figure pas sur le document .Si soucis, le mentionner sur la feuille de match. Le responsable SECTEUR fera suivre au DISTRICT.

Commission départementale foot Animation  
FAER (foot à effectif réduit)